

Ecologie et sports d'hiver sont-ils conciliables ?

Focus sur le label Flocon vert

Mountain Riders, une association française d'éducation au développement durable, a créé le label Flocon vert pour sensibiliser les touristes à la cause climatique et promouvoir le tourisme durable. L'objectif est de concilier tourisme de neige et respect de l'environnement en encourageant les skieurs à se tourner vers des stations éco-responsables.

1. Qu'est-ce que le label Flocon vert ?

L'association [Mountain Riders](#) réalisait depuis 2006 [l'Eco Guide des stations de montagne](#) à partir d'un questionnaire envoyé aux différents acteurs des zones montagneuses : mairies, offices du tourisme et remontées mécaniques. Cette initiative avait pour objectif le recensement et la promotion des bonnes pratiques des stations en matière de développement durable. Si l'Eco Guide était un premier pas pour la mise en lumière des activités écoresponsables en montagne, il ne permettait cependant pas de choisir sa destination de vacances selon des critères environnementaux clairs.



C'est donc en 2011 que l'association lance le label Flocon vert, après avoir conjointement établi des critères d'éligibilité avec 70 structures expertes du tourisme éco-responsable en montagne. Le label français Flocon vert rejoint ainsi le label international [Green Globe](#) qui répertorie les initiatives en phase avec les Objectifs de Développement Durable fixés par l'Organisation des Nations Unies. L'initiative de Mountain Riders est également financièrement soutenue depuis sa création en 2011 par la [région Auvergne-Rhône-Alpes](#), membre d'Euromontana, et par la [région Provence-Alpes-Côte d'Azur](#).

2. Quels sont les critères du label Flocon vert ?



Le label Flocon vert se veut être un modèle d'exemplarité. Pour cela, ont été établis **21 critères sociaux et environnementaux** que les prétendants au label doivent respecter. L'association Mountain Riders ainsi que ses 70 partenaires, tels que l'ADEME, les professionnels du secteur ou encore la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, ont identifié et sélectionné ces indicateurs. Ces critères sont divisés en quatre catégories distinctes afin de couvrir toutes les dimensions du développement durable :

- Gouvernance & destination
- Economie locale
- Social & culturel
- Ressources naturelles & écologie

Cette répartition permet **la prise en compte de toutes les échelles et de tous les acteurs concernés par la gestion durable des montagnes**. C'est pourquoi, l'association ne **cible** pas uniquement les **gestionnaires des stations de ski** mais également les **offices de tourisme** et les **mairies locales**.



Parmi les [21 critères du label Flocon vert](#), sont notamment présents :

- La diversification de l'activité touristique (stratégie des 4 saisons)
- Les conditions équitables de travail (logement saisonnier, perspectives locales d'emploi)
- Le patrimoine culturel et naturel (protection des lieux d'intérêts et promotion des espaces protégés)
- La gestion de l'eau (gestion raisonnée et neige de culture)
- La gestion des déchets (sensibilisation des habitants, professionnels et touristes, compostage)
- Le dérèglement climatique (réduction des émissions de gaz à effet de serre)
- Les transports doux (transports en commun, covoiturage)

3. Comment fonctionne le processus de labellisation ?



L'ensemble des destinations touristiques de montagne sont concernées : **les stations de montagne et les villages touristiques de montagne** peuvent [effectuer une candidature](#). Le questionnaire comporte 128 questions, à compléter par les acteurs principaux de la station : la mairie, l'office de tourisme et le domaine skiable.

S'en suit un audit sur le terrain afin de vérifier les engagements de la station en matière de développement et de tourisme durables. Il est effectué par un organisme assermenté indépendant chargé de vérifier le respect du cahier des charges du label Flocon vert.

Un comité de labellisation décide ensuite de l'attribution du label à la station, pour une durée de 3 ans. Ce comité est composé de différents organismes promouvant le développement durable, le tourisme durable et le tourisme de montagne, à l'image de : La Fondation pour la Nature et l'Homme, L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, L'Université Savoie Mont-Blanc, La Fondation Terre Agir, Les acteurs du tourisme durable (ATD) et Mountain Riders.

Une fois obtenu, le label profite à toute la station, aux remontées mécaniques ainsi qu'à l'office du tourisme locale. Quel est le **prix de ce label** ? Le label Flocon vert est payant. Son prix est toutefois fixé au cas par cas selon l'attractivité et la taille du domaine, il peut ainsi varier entre 4.000 et 10.000 euros pour la première année. De plus, ce tarif est dégressif. La première année de labellisation concentre en effet davantage de coûts, liés notamment aux démarches administratives et au processus d'audit, tandis que ces coûts diminuent les années suivantes.

4. Comment le label peut-il participer à la préservation et l'attractivité des zones de montagne ?

Six stations françaises bénéficient déjà du label Flocon vert et assurent à leurs habitants et touristes un engagement contre le changement climatique et pour la **préservation du patrimoine des zones de montagne** :

- [Châtel](#)
- [Vallée de Chamonix Mont-Blanc](#)

- [Les Rousses](#)
- [La pierre saint-martin](#)
- [Chamrousse](#)
- [Valberg](#)

Les bénéficiaires du label Flocon vert pour les territoires de montagne sont nombreux, grâce à la vaste portée de ses critères, et se ressentent pour les vacanciers mais aussi pour les habitants et travailleurs des zones de montagne. Les initiatives de ces stations labellisées aident à la **préservation du patrimoine naturel** des zones de montagne en mettant l'accent sur la **gestion durable des énergies, des ressources naturelles, des transports et des déchets**. La **sensibilisation des habitants, touristes et professionnels** apparaît également comme une clé de voute dans toutes les stations labellisées. Chacune d'entre elle respecte les 21 critères du label, tout ayant établis sa stratégie selon les besoins prioritaires de sa région.

Le transport est notamment l'une des priorités pour ces zones afin de garantir **accessibilité** et durabilité. La Pierre Saint-Martin a opté pour la mise en place d'un [Skibus](#) permettant de rejoindre la station en **transport en commun**, une initiative qui attire puisque plus de 4.400 personnes y ont eu recours en 2015. Une initiative intéressante lorsque l'on sait qu'un bus plein émet **deux fois moins de CO2** qu'une voiture transportant deux personnes. La station a de même mis en place une navette interne dédiée aux salariés, qui relie la vallée à la station. De même, la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc a mis en place en 2005 la libre circulation dans les transports pour les habitants et visiteurs, qui peuvent se déplacer librement sur l'ensemble des lignes de bus et de train entre Servoz et Vallorcine. Ces transports permettent un accès aux principaux points d'intérêts comme les différents domaines skiables. Un service de transport à la demande pour les hameaux isolés et pour les personnes dans le besoin existe également. Même constat à Valberg, où le Conseil Départemental des Alpes Maritimes a fait le choix d'un transport public développé en hiver comme en Eté avec le [Bus 100% neige](#) et le [Rando bus](#).

La gestion de la couverture neigeuse est évidemment un critère pour la durabilité de ces stations. La Pierre Saint-Martin a mis en place différentes mesures afin de diminuer l'impact environnemental de la gestion du domaine skiable telles que la formation des chauffeurs à l'écoconduite ou encore l'optimisation des circuits de damage.

D'autres, comme la station de Chambrousse, ont également choisi d'équiper en 2017 les 300 m² de toiture de la station en panneaux photovoltaïque, bénéficiant ainsi de la grande luminosité des sommets montagneux pour produire une énergie plus verte et moins coûteuse.

Plus d'informations :

Intéressé par le label Flocon vert ? Retrouvez toutes les informations pour prétendre au label dans [l'espace candidat](#). Consultez également la [position d'Euromontana sur le tourisme durable en montagne](#) ainsi que tous nos travaux sur cette thématique [ici](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Blandine Camus, Communication & Policy Officer

communication@euromontana.org

+32 2 280 42 83

www.euromontana.org

